# Déclaration sur l'éthique de l'**OMEP**

Organisation Mondiale pour L'Éducation Préscolaire
World Organization for Early Childhood Education
Organización Mundial para la Educación Preescolar

**Chers collègues,**

La Déclaration d'éthique de l'OMEP constitue l'un des piliers fondamentaux de notre travail et de notre identité.

Elle rassemble les valeurs et principes qui guident notre organisation dans la promotion et la défense des droits, du bien-être et du développement global de tous les jeunes enfants. Ce document définit notre cadre éthique, nos objectifs, nos lignes de conduite. Il oriente les prises de décision et les relations entre tous les membres de l'OMEP, qu'il s'agisse des comités nationaux, des comités préparatoires, ou des membres individuels et honoraires.

Connaître ces principes et s'y conformer systématiquement est une responsabilité qui incombe à chacun d'entre nous qui œuvrons en faveur des enfants à travers le monde. Pour cette première édition, nous avons soigneusement revu et harmonisé le texte afin de garantir que notre pratique éthique reflète les défis contemporains dans les domaines des droits de l'enfant, de la justice sociale et du développement durable.

Notre travail continue d'être profondément ancré dans le respect de la dignité humaine et de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Nous remercions tous les collègues qui ont participé à l'élaboration, à la révision et à la traduction de ce document, renforçant ainsi notre solidarité et notre responsabilité mondiales.

*"Il n'est pas de meilleur révélateur de l'âme d'une société que la façon dont elle traite ses enfants."*
***Nelson Mandela***

**Adrijana Višnjić-Jevtić**
*Présidente mondiale de l'OMEP*

Čakovec, avril 2026

# PREAMBULE

*L'Organisation Mondiale pour l'Education Préscolaire (OMEP) est une organisation non gouvernementale internationale à but non lucratif dédiée à tous les aspects de l'éducation et des soins destinés aux jeunes enfants. Elle a été créée, en 1948 dans Prague, pour mieux prendre en compte les intérêts et le bien-être des enfants dans toutes les parties du monde sans distinction de race, de sexe, d'obédience, ni d'origine nationale ou sociale. Elle a pris toute sa vigueur avec la Convention des Nations-Unies relative aux droits de l'enfant établie le 20 novembre 1989. Elle est spécialement conçue pour faire progresser l'éducation et les soins donnés aux jeunes enfants conformément aux articles 28–30 de la Convention des Nations-Unies relative aux droits de l'enfant.*

L'OMEP est une organisation mondiale, non gouvernementale et à but non lucratif dédiée à la promotion et à la défense des droits, du bien-être, de l'éducation et du développement holistique de tous les jeunes enfants. Notre action est fondée sur le respect de la dignité humaine et guidé par les principes des droits de l'enfant, de la justice sociale, de l'équité, du respect de la diversité, de l'inclusion de tous et du développement durable. Cette déclaration sur l'éthique exprime les valeurs partagées qui façonnent notre identité et fournit un cadre commun pour guider les décisions, les actions et les relations de tous les membres de l'OMEP — y compris les Comités nationaux, les Comités préparatoires, les Membres individuels et les Membres d'honneur — ainsi que ses dirigeants, représentants et partenaires dans tous les contextes dans lesquels nous opérons. Cette déclaration complète la constitution de l'OMEP et doit être interprétée conformément au cadre de gouvernance et aux principes établis par l'organisation.

Nous définissons l'Éducation et la Protection de la Petite Enfance (EPPE) comme étant constituée par tous les dispositifs visant à l'éducation des enfants de la naissance à l'âge de 8 ans.

Nous concevons nos politiques et programmes en conséquence et nous plaçons les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant au centre de notre travail. Nous agissons conformément à la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et promouvons une éducation et protection de la petite enfance inclusive, équitable et de haute qualité pour chaque enfant, sans discrimination d'aucune sorte. Nous reconnaissons les enfants comme des acteurs compétents et actifs dans leurs apprentissages au sein de la société, et nous nous engageons à les protéger de toute forme de maltraitance, d'exploitation et de négligence.

Nous respectons la diversité culturelle, linguistique, sociale et éducative et nous valorisons la richesse que la diversité apporte à notre communauté mondiale. Nous contestons activement toutes les formes de discrimination, de préjugés et d'exclusion, et nous promouvons l'égalité des genres ainsi que la participation pleine et significative de tous les individus. Nous nous efforçons de garantir que nos décisions, structures et pratiques sont justes, transparentes et inclusives, et qu'elles reflètent les voix des membres de toutes les régions du monde.

Nous exerçons nos responsabilités avec intégrité, honnêteté et nous en rendons compte. Nous utilisons le nom, les ressources et les plateformes de l'OMEP de manière responsable et conforme à sa mission et à ses valeurs. Le nom et la notoriété de l'OMEP ne doivent être

utilisés que de manières conformes à la constitution et aux décisions de l'assemblée mondiale et de l'exécutif mondial. Nous évitons les conflits d'intérêts et les déclarons clairement lorsqu'ils surviennent. Nous fondons nos contributions sur des connaissances solides, sur des recherches éthiques et sur des pratiques professionnelles. Nous respectons la confidentialité, la protection des données personnelles et organisationnelles, conformément aux normes internationales.

Nos relations se caractérisent par le respect mutuel, la confiance et la collégialité. Nous entretenons un dialogue ouvert, constructif et respectueux, même lorsque les points de vue diffèrent. Nous apprécions les contributions des collègues, des partenaires, des familles et des communautés, et nous promouvons des processus de prise de décision participatifs et démocratiques. Lorsque des désaccords surviennent, nous les traitons par une communication éthique, transparente et professionnelle. Les membres et les comités sont encouragés à coopérer entre régions et pays dans un esprit de solidarité et de responsabilité partagée pour faire avancer l'OMEP dans ses missions.

Nous nous engageons à contribuer à des sociétés plus justes, pacifiques et durables. Nous promouvons l'éducation au développement durable et nous veillons à ce que nos événements, projets et pratiques quotidiennes soient respectueux de l'environnement. Par notre plaidoyer et nos partenariats, nous travaillons à influencer les politiques et les actions qui soutiennent les jeunes enfants, leurs familles et leurs communautés. Dans notre plaidoyer et nos partenariats, nous agissons de manière indépendante et transparente, en veillant à ce que notre engagement auprès des institutions, des organisations et des partenaires reste cohérent avec la mission et les valeurs de l'OMEP.

Ceux qui servent l'OMEP dans des fonctions où ils sont élus ou nommés acceptent une responsabilité particulière d'exercer un leadership éthique. Ils respectent les structures de gouvernance démocratique établies dans la constitution de l'OMEP, qu'il s'agisse de l'assemblée mondiale, de l'exécutif mondial ou des structures régionales. Ils agissent avec équité, transparence pour servir l'OMEP dans son ensemble ; ils encouragent la participation, le leadership partagé et le renforcement des capacités dans toutes les régions. Ils veillent également à une gestion prudente et transparente des ressources financières et organisationnelles.

La pratique éthique au sein de l'OMEP nécessite une réflexion, un dialogue et des comptes-rendus continus. Les préoccupations éthiques doivent être traitées par des procédures équitables et transparentes, conformément aux structures de gouvernance de l'OMEP.

Chaque membre assume la responsabilité de ses propres actions et décisions et contribue à instaurer une culture de conscience éthique et de soutien mutuel. Nous nous engageons à élaborer et à suivre des procédures équitables et constructives pour traiter les préoccupations éthiques, toujours de manières qui respectent la dignité humaine et favorisent l'apprentissage et l'amélioration. En faisant partie de l'OMEP, les membres affirment leur engagement envers la Constitution, la mission de l'organisation et les principes éthiques exprimés dans cette déclaration, travaillant ensemble dans un esprit de responsabilité, de coopération et de solidarité mondiale au bénéfice de tous les jeunes enfants.

OMEP

Rights from the start
Derechos desde el principio
Droits dès le départ

Contact **OMEP**
Ivana pl. Zajca 55
Čakovec, Croatia

40 000

secretary@worldomep.org